

Formulaire d'inscription: visite de groupe et programme

Remplissez ce formulaire et envoyez-le par courriel à bookings@bytownmuseum.ca au moins deux (2) semaines d'avance. Les programmes sont pour des **groupes de dix visiteurs ou plus**.

Veillez noter que les formulaires partiellement remplis ne seront pas acceptés.

Le fait de remplir ce formulaire ne garantit pas votre réservation. Vous recevrez une réponse dans les deux ou trois jours ouvrables.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 613-234-4570 x226 ou à info@bytownmuseum.ca

| Personne-ressource principal | |
|---|--|
| Institution: | |
| Nom: | |
| Numéro de téléphone: | |
| Adresse postale: | |
| Adresse électronique: | |
| Personne-ressource secondaire/d'urgence | |
| Nom: | |
| Numéro de téléphone: | |

| Nombre de participants par groupe d'âge | |
|---|--------------------------|
| Enfants (moins de 12 ans): | Adultes: |
| Étudiants (avec carte d'étudiant): | Ainés (55+): |
| Accompagnateurs: | Organisateurs de voyage: |

Pour tout groupe scolaire, le Musée exige un ratio d'un adulte pour douze élèves. Il incombe aux accompagnateurs et aux responsables de veiller à la bonne conduite de leurs groupes.

| | |
|---|--|
| Date et heure souhaitées | |
| Autres dates et heures possibles | |

En raison de l'emplacement et de l'âge de l'édifice qui l'abrite, le Musée Bytown pourrait devoir fermer ses portes à court préavis en cas de météo défavorable ou autre situation d'urgence hors de notre volonté, auquel cas nous en aviserons immédiatement la personne-ressource désignée et aucuns frais ne seront facturés.

| Langue | |
|---------|----------|
| Anglais | Français |

| Accessibilité | |
|---|--|
| Veillez indiquer les besoins d'accessibilité de votre groupe. | |

Le Musée Bytown s'efforce de rendre son édifice, ses collections, ses expositions et ses programmes aussi accessibles que possible. Veuillez prendre connaissance des considérations d'accessibilité particulières à notre site :

- En raison de notre emplacement à proximité des écluses d'Ottawa au centre-ville d'Ottawa, le stationnement public est limité et n'est accessible que sur demande.
- Un ascenseur permet d'accéder aux aires d'exposition du 1er et 2e étage, mais pas à celle du 3e étage. Conscients des limites associées à notre édifice, nous proposons une visite virtuelle 3D du Musée au 2e étage (www.bytownmuseum.com/fr/visite-virtuelle).
- Une toilette accessible se trouve au 1er étage.

| Choix de visite/programme | | | |
|---|---|--|---|
| Visite de l'intérieur: Découvrez l'histoire d'Ottawa | Visite intérieure / extérieure: Parlons d'écluses | La Confédération: qu'en dites-vous? | Clic! Une photo de vous dans la capitale |
| | | | |

| Paiement | | |
|---------------------------------|-------------------------------|-----------------|
| Mode de paiement préféré | Carte de crédit | |
| | Débit | |
| | Chèque | |
| | Argent comptant | |
| Carte de crédit garantie | Numéro de carte de crédit: | |
| | Nom du titulaire de la carte: | |
| | Code postale du titulaire: | |
| | Date d'expiration: | |
| | Code de sécurité (CVC): | |
| Période de paiement | | |
| Avant la visite | À l'arrivée | Après la visite |

Il est nécessaire d'inclure une Carte de crédit garantie pour compléter votre inscription. Cette carte ne sera facturée que dans le cas que le frais ne soit pas payé avant la date de la visite et qu'aucune disposition n'a été prise, ou dans le cas d'une annulation sans avertissement.

Frais et paiement

À moins qu'il n'en soit convenu autrement, le paiement doit être effectué le jour de la visite en montant forfaitaire par carte de crédit (Visa, Mastercard ou Amex), par Interac, en argent comptant ou par chèque à l'ordre du MUSÉE BYTOWN MUSEUM.

Si vous souhaitez que le montant vous soit facturé, vous devez nous en aviser par écrit au moins 72 heures (3 jours) avant la date de la visite. Tout autre montant découlant d'un incident survenu pendant la visite sera facturé et devra être payé dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

Les prix ci-dessous incluent les taxes et sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024. Ces tarifs ne peuvent être combinés à aucun rabais, programme, coupon ou offre spéciale.

À noter: si les montants ainsi facturés ne sont pas payés avant la date limite et qu'aucune disposition n'a été prise, le montant total sera prélevé à l'aide du numéro de carte de crédit garantie fourni précédemment.

| Type | Visites guidées | La Confédération: qu'en dites-vous? | Clic! Une photo de vous dans la capitale | Frais d'annulation |
|--|--|-------------------------------------|--|--------------------|
| Adulte | 10\$ | 13\$ | Pas disponible | 5\$ |
| Ainé (55+) | 7\$ | 10\$ | Pas disponible | 3.50\$ |
| Étudiant (avec carte d'étudiant) | 7\$ | 10\$ | Gratuit* | 3.50\$ |
| Enfant (moins de 12 ans) | 4\$ | 7\$ | Gratuit* | 3\$ |
| Frais d'ouverture | 3\$ de plus par personne pour une visite en dehors des heures officielles (9:00 – 16:30) | | | |
| Accompagnateur | Gratuit pour 1 adulte par 12 élèves | | | |
| Organisateur de voyage | Gratuit | | | |
| *Ce programme est offert gratuitement en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien. | | | | |

Politique d'annulation

L'annulation du programme doit être communiquée au moins 72 heures (3 jours) avant la visite. Toute annulation ou modification faite moins de 72 heures avant la visite sera assujettie aux frais d'annulation. **Veillez noter: les frais d'annulation seront prélevés à l'aide du numéro de carte de crédit garantie fourni précédemment.**

Arrivée en retard / Modification de programme

Tout changement à une réservation, incluant un changement de l'heure de la visite, un changement dans le choix de programme ou la langue du programme, et un changement dans le nombre de participants de plus de cinq (5) personnes, doit être communiqué à l'écrit au moins 72 heures (3 jours) avant la visite. Le Musée Bytown fera tout son possible d'accommoder des demandes de changement, mais nous ne pouvons pas garantir que toutes les demandes de changement soient accommodées.

Veillez noter qu'en cas d'arrivée tardive de votre groupe, nous ne pourrions pas réduire les frais d'entrée et votre guide raccourcira le programme pour éviter des conflits d'horaire. Le Musée peut, à sa discrétion, accepter ou refuser un groupe qui se présente plus de 15 minutes en retard ou avec davantage de visiteurs que prévu lors de la réservation.

Dispositions de l'entente

Ce qui suit est une liste de règles générales ainsi que le protocole d'entente entre le Musée Bytown et le représentant désigné du particulier, de la communauté ou du groupe commercial, ci-après appelé Client, qui souhaite utiliser les locaux du Musée.

Le Musée Bytown est guidé par deux principes lorsqu'il permet l'utilisation du Musée:

1. La protection de l'édifice, des artefacts, des expositions et affichages d'interprétation, des membres du public et de la zone de conservation.
2. Le recouvrement des coûts associés à l'offre de locaux au cachet historique propres, sécuritaires et accueillants pour la tenue de visites guidées et de programmes.

Entente

1. Le Musée Bytown se réserve le droit d'expulser du site ou de refuser d'y admettre toute personne dont le comportement nuit au musée, à ses invités, à ses bénévoles ou à son personnel.
2. En cas de dommages causés aux biens ou de perte de biens pendant la période prévue, il incombera au Client et à lui seul de remplacer les biens endommagés ou perdus ou de s'acquitter des frais de réparation.
3. Il est interdit de courir, de sauter et de se bousculer. Un comportement ou un langage violent ou offensif peut entraîner une expulsion du musée.
4. Tous les frais supplémentaires associés au personnel nécessaire, à la maintenance, à l'aménagement ou au nettoyage seront ajoutés au montant de la facture, à la discrétion du Musée Bytown.

J'ai lu et j'accepte les termes de la présente entente et je reconnais que le défaut de se conformer à ces règles peut entraîner le refus ou l'expulsion du groupe ou des frais supplémentaires.

Signature

Nom (en lettres moulées)

Date